

# PROJET PÉDAGOGIQUE ÉTÉ 2024

*DU 08/07/2024 AU 26/07/2024  
ET DU 26/08/2024 AU 30/08/2024*

**MJC**  
CHAZELLES SUR LYON  
Association d'éducation populaire



# SOMMAIRE

<b>C'EST QUOI ?</b> .....	1
<b>I. CARTE D'IDENTITÉ</b> .....	2
<b>II. LE FONCTIONNEMENT</b> .....	2
Les temps d'accueil.....	3
Préparation.....	3
Inscription.....	3
Les relations avec la famille.....	3 / 4
Règlement intérieur.....	4
Les repas.....	4
Les moyens matériels.....	4
Communication.....	4
Les réunions bilan.....	4 / 5
Evaluation.....	5
<b>III. L'ORGANISATEUR</b> .....	5
Les valeurs.....	5
Le conseil d'administration.....	6
L'équipe.....	6 / 7
Responsabilité.....	8
Les partenaires.....	9
<b>IV. LES PROJETS</b> .....	10
Les objectifs du projet associatif de la MJC.....	10
Les objectifs du projet éducatif de la MJC.....	10
Les objectifs du projet pédagogique à l'année de la MJC.....	10 / 11
<b>V. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTÉ 2024</b> .....	12
La journée type.....	13

## C'EST QUOI ?

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent le séjour.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique : selon un public donné, en fonction des ressources humaines, financières, matérielles, au sein d'installations spécifiques, à des dates données et des horaires prévisibles selon des modalités de fonctionnement de l'équipe.

## I. CARTE D'IDENTITÉ

La MJC de Chazelles-sur-Lyon se situe rue Joanny Desage, 42140 Chazelles-sur-Lyon et dispose d'un accueil de loisirs 11-17 ans.

L'accueil Jeunes se situe à la MJC, en priorité dans l'espace Jeunes, qui leur est consacré. Les autres salles de la MJC sont accessibles aux jeunes, en respectant les horaires des activités adultes et enfants. La MJC dispose de 5 salles (dont une salle de danse, et un studio radio) ainsi qu'un partenariat avec la salle bras de fer pour l'accès à un dojo. Nous utilisons aussi les espaces aménagés dans la commune, en accès libre : city stade, terrain de foot,... et en accès réglementé avec un accord préalable de la mairie .

L'accueil péri-scolaire s'effectue les soirs de semaine en périodes scolaires : le mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

L'accueil extra-scolaire :

L'accueil Jeunes est ouvert le mercredi de 14h à 18h30. Et le samedi est dédié au projet jeunes, les horaires sont variés. Selon les activités prévues, l'accueil Jeunes peut fermer à 23h.

Pendant les vacances scolaires, le secteur Jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30. Selon les activités prévues, l'accueil Jeunes peut fermer à 22h30 (ex : veillées).

Pour l'année 2023/2024. En suivant les dates de vacances scolaires, la MJC ouvre ses portes comme suit :

- Du 21/10/23 au 5/11/23
- Du 17/02/24 au 03/03/24
- Du 13/04/24 au 28/04/24
- Du 08/07/24 au 26/07/24
- Du 26/08/24 au 30/08/24

Pour nous joindre par mail : [mjichazelles@gmail.com](mailto:mjichazelles@gmail.com), ou par téléphone 04.77.54.29.21

## II. LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

La commune de Chazelles-sur-Lyon se situe dans les monts du Lyonnais, à 35 kms de Saint-Etienne et 50 kms de Lyon. La commune fait partie du département de la Loire mais est à la frontière du département du Rhône. Le nombre d'habitants est d'environ 6000 personnes. Au sein de la commune, nous trouvons un collège et un lycée publics ainsi qu'un collège et un lycée privés. Ces établissements se situent à moins de 2 kms de la MJC. Les jeunes de Chazelles-sur-Lyon peuvent venir par leur propre moyen.

Le réseau de bus :

2ex : Chazelles-sur-Lyon/ Lyon (Gorge de Loup)

C1 : Chazelles-sur-Lyon/ Saint-Etienne 305 : Chazelles-sur-Lyon/ Montbrison

Le réseau de transport est complété par les transports scolaires.

## **LES TEMPS D'ACCUEIL**

Durant les vacances scolaires, des programmes sont établis à l'avance. Des activités diversifiées sont proposées aux jeunes.

- Des activités à la journée ou à la demi-journée sont proposées en lien avec le projet éducatif et pédagogique, 9h30 à 18h.
- Les mini-stages : un mini stage de graff est proposé pendant les vacances estivales durant 3 demi-journées. Il permet aux jeunes de découvrir des pratiques différentes ou de parfaire leurs techniques dans le domaine du graff. Le mini-stage est accompagné par un intervenant extérieur, spécialisé dans la discipline, TEYSSIER Tony.
- Des OEJ sont proposés par le département de la Loire pendant les vacances d'été : Le camp Into The Wild qui a pour objectif principal de créer du lien entre les jeunes de milieux ruraux et urbains. Ce séjour favorise la découverte et la vie en collectivité. Et nous accueillons au sein de notre structure l'OEJ : C'est graff Docteur. Un camp Graff sur 3 semaines qui accueillent chaque semaine 2 structures venant de milieux différents.

## **PRÉPARATION**

Avant chaque période de vacances, des réunions de préparation sont réalisées avec l'équipe d'animation. La responsable ACM et son équipe s'occupent de la mise en place des sorties, des activités et des partenariats. L'information interne est diffusée à l'oral et par écrit sur un tableau d'affichage dans le bureau. Un temps de concertation avant les vacances est prévu la semaine avant la première semaine de vacances et la dernière. Des temps de régulation sont prévus tous les 2 jours, ce temps est également utilisé pour la finalisation de préparation des prochaines activités.

## **INSCRIPTION**

Avant chaque période de vacances, les familles peuvent accéder, par le site de la MJC ainsi qu'à Go Asso, un formulaire d'inscription et au planning d'activités. Les inscriptions se font en connaissance des activités proposées, l'inscription de l'adolescent doit être effectuée 1 jour avant la date de l'activité.

La MJC tient l'engagement de publier le programme des animations mi juin, les inscriptions peuvent se faire à la suite.

Les prix des prestations proposées varient selon le quotient familial et les inscriptions se font à l'accueil de la MJC ou directement sur Go Asso.

Pour l'inscription, l'adhésion et des documents sont obligatoires et sont valides 1 an :

- Une fiche de renseignement et une fiche sanitaire remplie chaque année par les responsables légaux
- Un justificatif du quotient familial
- Une ordonnance si l'adolescent a une prescription médicale
- Un justificatif de "Savoir nager" si l'adolescent est inscrit à une activité baignade

## **LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES**

L'équipe d'animation doit avoir des relations systématiques avec les familles des adolescents et doit les voir au moins une fois lors de toutes nouvelles inscriptions, tout problème réglé avec le jeune. La responsable ACM est disponible à chaque départ de séjour et fin de séjour. Elle est aussi disponible tout au long des vacances estivales afin de répondre

aux questions ou pour toutes autres informations.

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÉGLEMENTATION**

Les familles doivent adhérer au règlement intérieur du secteur jeunes de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. Ce règlement intérieur se retrouve sur le site de la MJC de Chazelles-sur-Lyon. La direction et l'équipe d'animation suivent la réglementation tout au long des vacances estivales.

## **LES REPAS**

Les repas peuvent être pris sur place. Cependant il n'y a pas de service de restauration collective. Les jeunes peuvent alors amener leur pique-nique. Un frigo, un micro-ondes, des plaques à inductions sont mis à dispositions. Les repas peuvent aussi être confectionnés par les jeunes dans le cadre d'une activité pédagogique et prennent en compte les grammages des portions d'aliments selon les adolescents.

## **LES MOYENS MATÉRIELS**

- La MJC possède 3 mini-bus de 9 places.
- Salles communales (gymnases, ciné théâtre, salle bras de fer)
- Équipements sportifs : city stade, parcours sportif, matériel sportif (tchoukball, archery tag...)
- OMS : prêt de matériels sportifs
- Matériels municipaux (matériels techniques)

## **COMMUNICATION**

Au cours de l'année, les sorties et propositions sont affichées sur le panneau d'affichage du secteur Jeunes.

Avant chaque période d'été une plaquette d'information est diffusée plus largement aux privations potentiellement concernés par les activités de la structure. Cette plaquette informe des activités estivales de la structure, de l'organisation des différents minis séjours proposés et rappelle les modalités d'inscription. De plus, les programmes sont édités et distribués aux établissements du territoire. Il est possible de retrouver la plaquette sur le site de la MJC et les activités sont publiées sur les réseaux sociaux (facebook, instagram).

## **RÉUNION DE BILAN**

Un bilan des vacances sera fait avec l'équipe d'animation à la fin de chaque semaine et chaque retour de camp et à tout moment si le besoin s'en fait ressentir (temps de

régulation). Des fiches d'évaluations sont remplies à chaque bilan. La responsable ACM est chargée du bilan des vacances d'été à la commission jeunesse.

## EVALUATION

Le projet pédagogique de cet été est évalué en fin de vacances et pris en compte pour les prochaines vacances. Pour ce faire, l'équipe, grâce à une grille d'analyse, reprend les objectifs, les moyens et les actions mises en place.

## III. L'ORGANISATEUR

### LES VALEURS

La MJC est une association loi 1901 à but non lucratif. Notre MJC adhère à la déclaration des principes de la confédération des MJC de France et est affiliée à l'Association Départemental des MJC de la Loire.

*"Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions : le lien social indispensable au bien vivre ensemble. Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de solidarité, de tolérance, de responsabilité, mobilisant les savoirs faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXIe siècle".*  
(Selon les valeurs des MJC de France).



**C'est ainsi un lieu de créativité et de dynamisme grâce aux rencontres, aux échanges où toute personne peut s'exprimer, pratiquer et partager.**



**L'association soutient les valeurs des MJC mais renforce, pour cette période estivale, les valeurs :**

- D'épanouissement
- De sécurité
- De respect de soi et de son environnement



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La MJC est gérée par un conseil d'administration (collégiale) :

### FINANCES

GRANGE Agnès  
MINTION Daniel  
RAYNAUD Julien  
GARCIA Sylvie

### JEUNESSE

JAY Audrey  
CHUSSEAU Emilien  
GRANGE Grégory  
DUCROIX Léïna

### BUREAU

GRANGE Agnès  
CIZERON Aline  
CHUSSEAU Emilien  
GRANGE Grégory  
RAYNAUD Julien  
GARCIA Sylvie

### CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

GRANGE Agnès  
JAY Audrey  
CHUSSEAU Emilien  
GARCIA Sylvie

### VIE ASSOCIATIVE ET ACTIVITÉS

GRANGE Agnès  
CIZERON Aline  
JAY Audrey  
DUCROIX Léïna  
DUPRE Sébastien  
GARCIA Sylvie

### RESSOURCES HUMAINES

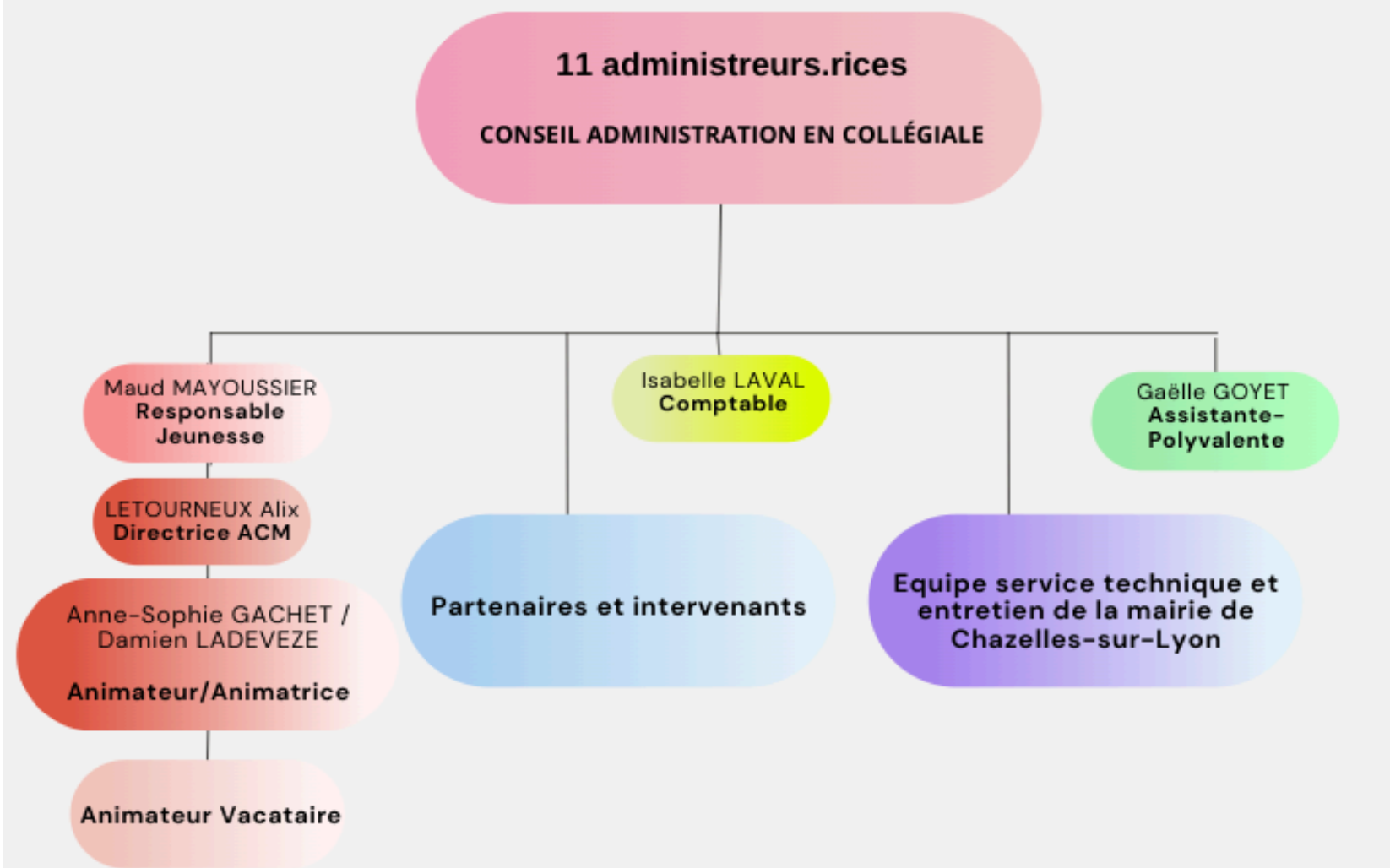
GRANGE Agnès  
CIZERON Aline  
CHUSSEAU Emilien  
GRANGE Grégory  
GARCIA Sylvie

## L'ÉQUIPE

Pour cet été 2024, le pôle direction est modifié de par la présence de Alix LETOURNEUX, alternante en BPJEPS direction, qui va donc occuper le poste de responsable de l'accueil collectif de mineurs. Chaque animateur a en sa possession une fiche de poste définie afin de suivre les directions demandées par la direction.



# ORGANISATION MJC ETE 2024



## RESPONSABILITÉ

**Pôle direction** : Le directeur/directrice est responsable :

- D'informer les parents sur l'organisation du centre, de présenter le programme des activités et rester en lien avec eux pendant le séjour de leurs enfants.
- De veiller à ce que les jeunes sous sa responsabilité soient en sécurité (au niveau des transports, de l'hébergement et des activités proposées).
- De la qualification, auprès des mineurs, des animateurs et autres collaborateurs (à l'intendance, en cuisine...)
- De la connaissance des réglementations, du recrutement et de l'encadrement des animateurs,
- De connaître le développement physique et psychologique des enfants et des adolescents pour remplir au mieux sa fonction.
- De faire remonter si nécessaire des situations au Conseil d'Administration
- De la mise en oeuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, alimentaire, matérielle et financière

**Pôle animateurs** : L'animateur est responsable de :

- La sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- La participation au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- L'encadrement de la vie quotidienne et des activités
- La construction d'une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les adolescents
- La participation à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement

De plus, il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies. Il est également présent au moment des repas et surveille l'hygiène des adolescents. Il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

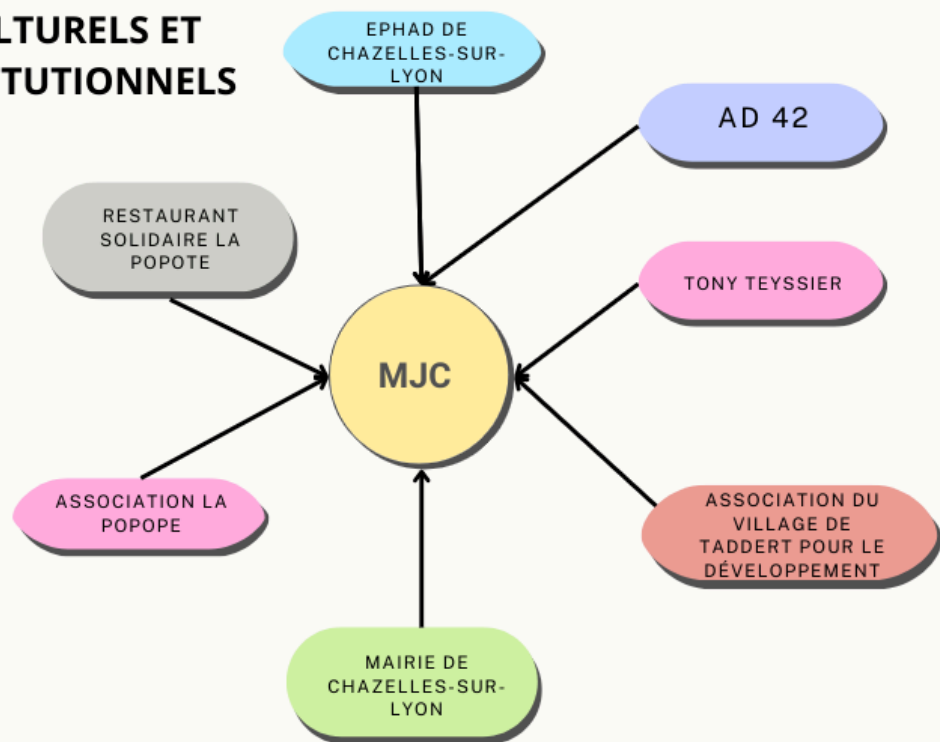
**Pôle enfants** : Chaque adolescent présent durant les vacances lors des activités, des stages et des séjours doit :

- Respecter les règles de vie en collectivité et de bonne moralité
- Respecter les termes du règlement intérieur du secteur jeunes
- Veiller à l'utilisation normale des jeux, appareils, matériels, revues, locaux...
- Suivre l'ensemble des consignes et directives données par les animateurs notamment en ce qui concerne la sécurité des lieux
- Respecter les locaux et l'ensemble des personnes présentes et (animateurs, adhérents, bénévoles, intervenants...)
- Est responsable de ses affaires

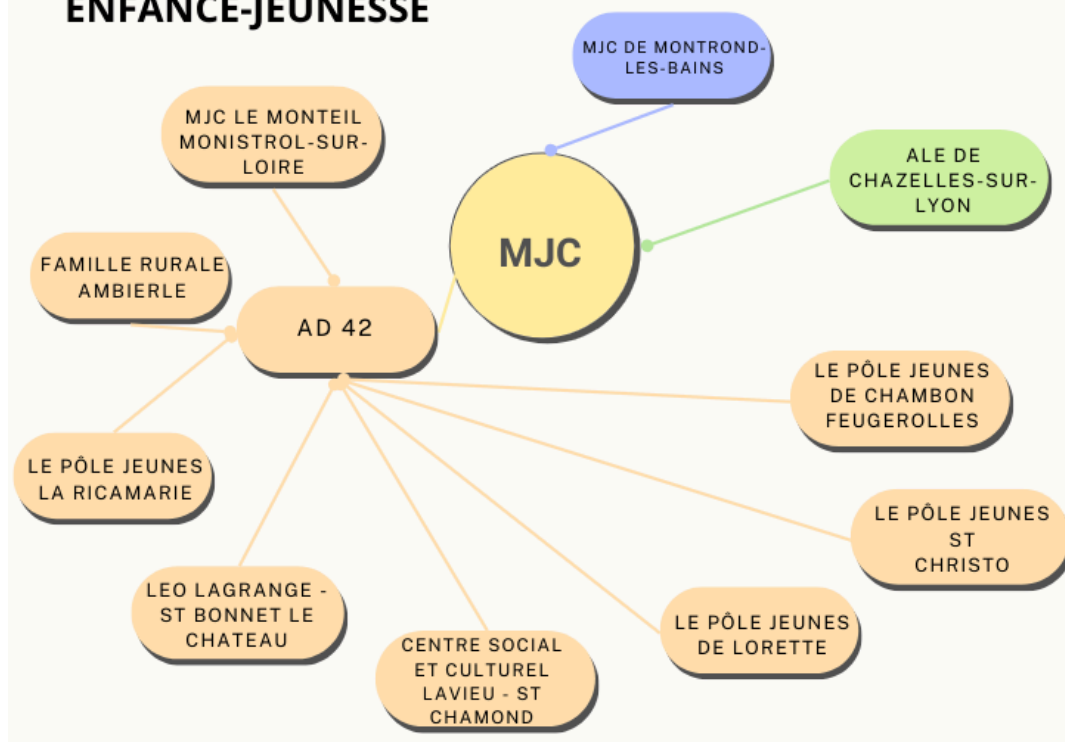
## LES PARTENAIRES

Pour cette période estivale, nous collaborons avec des partenaires financiers tels que la CFA 42 et l'Association départemental de la Loire mais aussi avec d'autres partenaires :

### CULTURELS ET INSTITUTIONNELS



### ENFANCE-JEUNESSE



## **IV. LES PROJETS**

### **LES OBJECTIFS DU PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC**

- Faire vivre la vie associative et animer un fonctionnement démocratique à tous les échelons
- Être acteurs de changements sociétaux : assurer les conditions du vivre-ensemble, redonner à la culture des vertus émancipatrices
- Rendre visible une identité forte pour promouvoir les valeurs de l'éducation populaire et les partager avec le plus grand nombre
- Affirmer et faire vivre le réseau MJC comme lieu d'expression et de construction citoyenne...

### **LE OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF DE LA MJC**

Afin d'établir le projet éducatif, la MJC adopte les objectifs de la PS Jeunes. Celle-ci est en accord avec la confédération des MJC de France, le projet de l'ADMJC 42 ainsi que le projet associatif de l'association. Les actions de la PS Jeunes suivent les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations
- Accompagner l'autonomisation des jeunes
- Faciliter leur inclusion sociale et leur sociabilisation
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes

### **LE OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE À L'ANNÉE DE LA MJC**

#### 1) Grandir en culture

- Proposer aux jeunes un espace accueillant, sécurisant et rassurant pour les jeunes et leurs parents (ex : Ados de parents)
- Proposer des espaces différents de socialisation et tester d'autres manières d'être
- Favoriser l'autonomie des jeunes (choix des activités, rangement de l'espace jeunes, fabriquer son goûter, etc...)
- Participer à l'épanouissement des jeunes en leur permettant de pratiquer des activités qui leur plaisent

## 2) Découvrir

- Proposer des activités diversifiées, couvrant un large panel de thématique
- Favoriser l'ouverture sur le monde
- Découvrir l'environnement culturel et naturel (sorties thématiques, séjours)

## 3) Vivre-ensemble

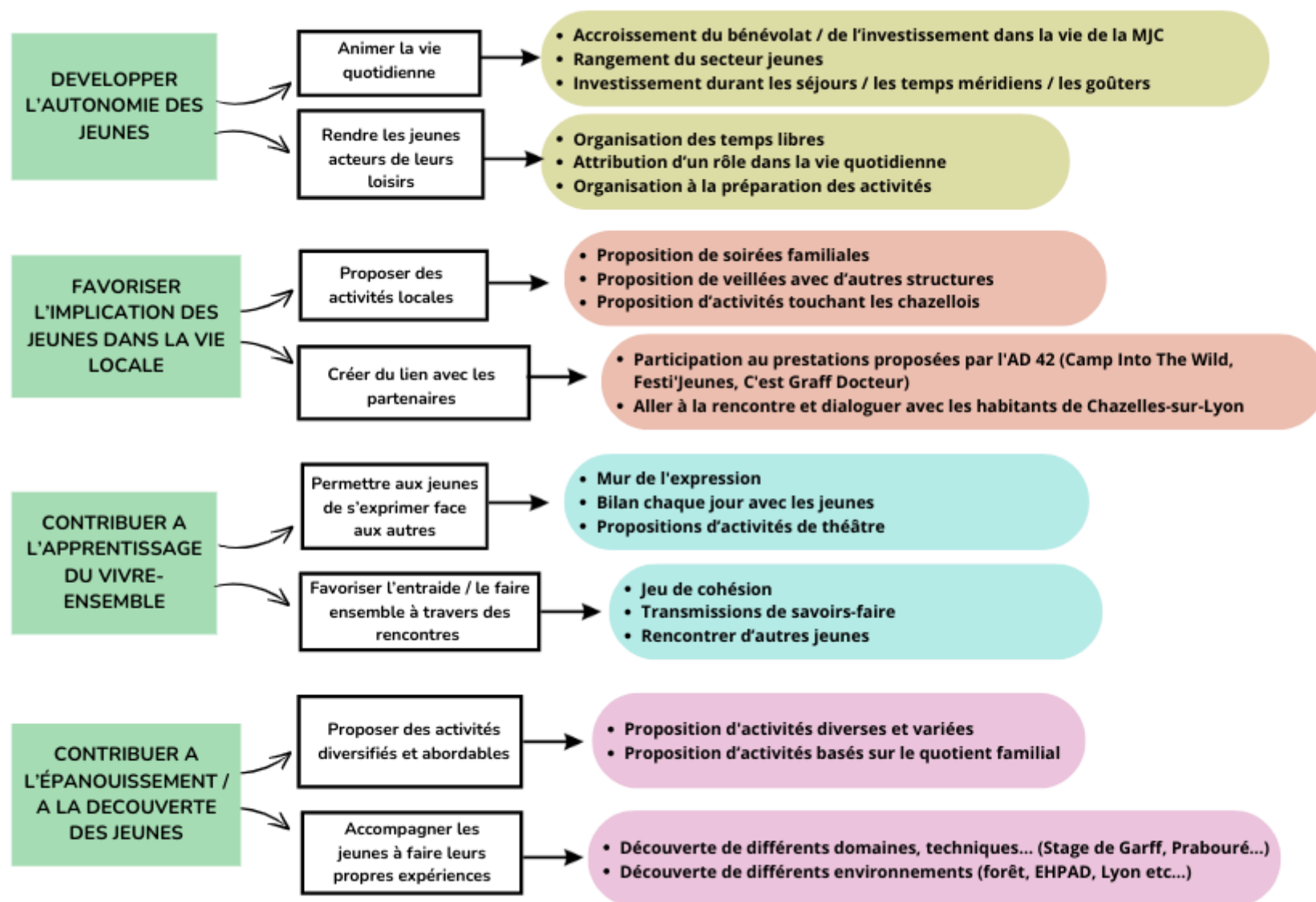
- Favoriser la participation des jeunes à la vie de la MJC (fête du livre)
- Favoriser la participation des jeunes à la vie locale (participer aux événements locaux)
- Favoriser la coopération et la solidarité entre les jeunes

## 4) Pouvoir agir

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de ses loisirs et d'être promoteur de projets (choix de leur programme, créateur de séjours)
- Favoriser l'expression des jeunes (éloquence)
- Promouvoir la responsabilité des jeunes (CCJ)

## V. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DES VACANCES D'ÉTÉ 2024

En accord avec les valeurs défendues au sein de la MJC et celles de la période estivale, les objectifs pédagogiques suivent les projets de l'association.



## JOURNÉE TYPE

LES HEURE	LES ÉTAPES	LES ATTENDUS DU JEUNE	LES ATTENDUS DE L'ANIMATEUR
9H30 9h45	ACCUEIL DES JEUNES ET DES FAMILLES	Ponctuel, ouvert à la discussion, motivé	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, questionne
9H45 10H30	ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
10H30 10H45	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
10H45 11H45	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
11H45 11H50	RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
11H50 12H	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, autonome	Ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes, calme
12H 13H	PAUSE DÉJEUNER	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
13H 13H10	RANGEMENT ET NETTOYAGE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive

13H10 13H30	TEMPS LIBRE ET DÉPART ET ACCUEIL DES JEUNES ET FAMILLES	Calme, respectueux, autonome, ponctuel	Souriant, disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
13H30 15H	ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, investi, motivé, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
15H 15H15	TEMPS LIBRE	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, ouvert à la discussion, observateur, joue avec les jeunes <i>L'animateur prend une pause : 10 min max</i>
15H15 16H	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
16H 16H30	GOÛTER	Calme, respectueux, sociable, autonome	Disponible, sociable, respectueux, tolérant, calme
16H30 16H40	RANGEMENT ET NETTOYAGE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, respectueux, disponible, directive
16H40 17H30	SUITE DE L'ACTIVITÉ	Investi, respectueux, tolérant, participe, sociable	Disponible, répond aux questions, accompagnateur, respectueux, tolérant <i>La posture varie selon l'animation</i>
17H30 18H	RANGEMENT DE L'ACTIVITÉ ET BILAN DE LA JOURNÉE	Investi, respectueux, tolérant, participe, autonome, calme	Accompagnateur, tolérant, respectueux, disponible, directive, questionne, curieux
18H 18H30	DÉPART DES JEUNES ET ACCUEIL DES FAMILLES	Ponctuel, calme, ouvert à la discussion	Souriant, disponible, ouvert à la discussion